

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/06/17/2022204108/justel>

Dossier numéro : 2022-06-17/25

Titre

17 JUIN 2022. - Arrêté ministériel relatif à la prorogation du contrat de gestion entre le Gouvernement wallon et la Société publique de gestion de l'eau

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 15-07-2022 page : 56485

Entrée en vigueur : 22-06-2022

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Le contrat de gestion entre le Gouvernement wallon et la Société publique de Gestion de l'eau est prorogé pour une période non renouvelable de six mois, à savoir du 22 juin 2022 au 21 décembre 2022.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le 22 juin 2022.